Comment voter si on est agent·e de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, ou de Jeunesse et Sport ?

Étape 1 — Créer votre espace électeur

- **Vous avez reçu un mail** sur votre adresse professionnelle ? Cliquez sur le lien contenu dans ce message pour accéder au portail des élections professionnelles.
- **Vous n'avez pas reçu ce mail ?** Vous pouvez vous rendre directement sur le portail des élections professionnelles 2026.

Votre identifiant est votre adresse mail professionnelle

- **Si elle n'est pas reconnue,** il y a peut être une erreur de format : avec ou sans majuscule, initiale du prénom à la place du prénom… En cas de difficultés, contactez la plateforme d'aide élections professionnelles.
- **Suivez ensuite la procédure** indiquée sur le portail pour :
  - créer votre mot de passe ;
  - choisir une question secrète et enregistrer sa réponse.

  Conservez précieusement votre mot de passe et la réponse à votre question secrète. Vous en aurez besoin pour voter.

Étape 2 — Récupérer votre code de vote

- **Le code de vote est indispensable** pour participer aux scrutins et est accessible sur l'ENSAP et restera consultable jusqu'à la fin de la période de vote.
- **Vous n'avez pas accès** à ENSAP ? Vous pouvez également accéder à votre code de vote par FranceConnect.

Étape 3 — Du 3 au 10 décembre : voter FSU

- **À partir du 3 décembre et jusqu'au 10 décembre (17h, heure de Paris),** rendez-vous sur le portail des élections professionnelles.

Comment voter ?

1. **Ouvrez votre espace électeur·trice** avec votre adresse mail professionnelle et le mot de passe créé lors de l'étape 1.
2. **Cliquez** sur « Accéder au vote ».
3. **Saisissez votre code** de vote récupéré sur l'ENSAP.
4. **Cliquez** sur le bouton « PARTICIPER » du premier scrutin.
5. **Faites défiler tous les logos des listes,** jusqu'en bas de la page.
6. **Revenez sur le logo FSU (ou SNASUB-FSU selon le vote),** cliquez dessus puis sur le bouton « CONFIRMER ».
7. La page de vote s'affiche avec le seul logo FSU. **Cliquez** sur « JE VOTE » pour valider votre choix.
8. La page « Accusé de réception » confirme votre vote. **Vous pouvez télécharger votre preuve de vote.**
9. **Recommencez la procédure pour chacun des autres scrutins** auxquels vous êtes appelé·e à participer.